

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Février 2019

28x19

DÉNOMINATION DE VOIE : **« IMPASSE DE LA MATERNELLE »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés, la majorité des résidents ont proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification de la voie ci-dessous :

- La voie prenant naissance dans la rue Jean Aicard, sous l'école maternelle, sera dénommée « impasse de la maternelle ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le choix du Maire,

- DÉCIDE de dénommer ladite impasse ainsi qu'énoncée ci-dessus,

- ADOPTE cette proposition

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA